



PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale
des affaires sanitaires et sociales

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault

Arrêté n° : 060411

Objet : fixant le calendrier des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux et le calendrier du CROSMS 2007 début 2008.

- Vu** le code de la santé publique,
- Vu** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L.312-1, L.313-1 et L.313-2,
- Vu** le décret n° 2003-1135 du 26 novembre 2003 relatif aux modalités d'autorisation de création, de transformation ou d'extension d'établissements et services sociaux et médico-sociaux,

Considérant les avis favorables émis par les Présidents des Conseils généraux de la région Languedoc-Roussillon,

A r r ê t e

Article 1^{er}

Les périodes de dépôt et le calendrier d'examen des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux prévus à l'article L.313-2 du code de l'action sociale et des familles sont fixés en annexe par catégories d'établissements et services mentionnés au I et au III de l'article L.312-1, pour les années 2007 début 2008.

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication au recueil des actes administratif devant le tribunal administratif de Montpellier.

Article 3

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires sanitaires et sociales du Languedoc-Roussillon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et des préfectures de département. Le présent arrêté sera notifié aux conseils généraux pour publication.

Fait à Montpellier, le 4 août 2006

Signé Michel Thenault

Préfet de la région Languedoc-Roussillon

Préfet de l'Hérault

0019

Calendrier de période des dépôts et d'examen des dossiers par le CROSMS – années 2007 – début 2008

Catégorie d'établissements ou services sociaux et médico-sociaux	Périodes de dépôt des demandes	Date limite de dépôt des rapports	Dates des réunions du CROSMS	Dates limite de notification des décisions
Pour personnes âgées				
6° - les établissements et services qui accueillent des personnes âgées ou qui apportent à domicile assistance, soins ou aide à l'insertion sociale 11° - les établissements ou services tels que centres de ressources, centre d'information et de coordination ... 12° - les établissements ou service à caractère expérimental	] du 1 ^{er} septembre au 30-11-2006] du 1 ^{er} janvier au 28 février 2007] du 1 ^{er} mai au 30 juin 2007] du 1 ^{er} septembre au 30-10-2007	12 février 2007 28 mai 2007 22 octobre 2007 21 janvier 2008	5 mars 2007 18 juin 2007 12 novembre 2007 11 février 2008	31 mai 2007 31 août 2007 31 décembre 2007 30 avril 2008
Pour personnes handicapées				
2° - les établissements ou services d'enseignement et d'éducation spéciale 3° - les centres d'action médico-sociale précoce 5° - les établissements ou services : a) d'aide par le travail ... b) de réadaptation, de pré-orientation et de rééducation professionnelle 7° - les établissements et services qui accueillent des personnes adultes handicapées, ou atteintes de pathologie chroniques, et qui apportent à domicile assistance, soins ou aide à l'insertion sociale ou qui assurent un accompagnement médico-social en milieu ouvert 11° - les établissements ou services tels que centres de ressources, d'information et de coordination ou prestataires de services de proximité mettant en œuvre dépistage, soutien, de formation ou d'information, d'expertise ou de coordination 12° - les établissements ou service à caractère expérimental	] du 1 ^{er} novembre au 31-12-2006] du 1 ^{er} mars au 30 avril 2007] du 15 juin au 31 août 2007] du 1 ^{er} novembre au 31-12-2007	23 avril 2007 27 août 2007 26 novembre 2007 28 avril 2008	14 mai 2007 17 septembre 2007 17 décembre 2007 19 mai 2008	30 juin 2007 31 octobre 2007 29 février 2008 30 juin 2008

Calendrier de période des dépôts et d'examen des dossiers par le CROSMS – années 2007 – début 2008

Catégorie d'établissements ou services sociaux et médico-sociaux	Périodes de dépôt des demandes	Date limite de dépôt des rapports	Dates des réunions du CROSMS	Dates limite de notification des décisions
Pour personnes en difficultés sociales ou enfants relevant d'une protection administrative ou judiciaire				
1° - les établissements ou services prenant en charge habituellement des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans relevant de l'article L222-5				
4° - les établissements ou services mettant en œuvre les mesures éducatives ordonnées par l'autorité judiciaire (ordonnance n°45-174 du 2 février 1945 ou art. 375 à 375-8 du code civil ou concernant des majeurs <21 ans)				
8° - les établissements ou services assurant l'accueil notamment dans les situations d'urgence le soutien ou l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active ou l'insertion sociale et professionnelle des personnes ou des familles en difficulté ou en situation de détresse	] du 1 ^{er} déc. 2006 au 31 janvier 2007] du 1 ^{er} mai 2007 au 30 juin 2007] du 1 ^{er} déc. 2007 au 31 janvier 2008	02 avril 2007 1 ^{er} octobre 2007 17 mars 2008	23 avril 2007 22 octobre 2007 07 avril 2008	31 juillet 2007 31 décembre 2007 31 juillet 2008
9° - les établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques en vue de favoriser l'adaptation à la vie active et l'aide à l'insertion sociale et professionnelle ou d'assurer soins et suivi médical dont les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie et les appartements de coordination thérapeutique				
10° - les foyers de jeunes travailleurs				
12° - les établissements ou service à caractère expérimental				
III - les lieux de vie et d'accueil				

12 juillet 2006

0021

Formation plénière	Présentation des schémas du Conseil général de l'Aude (ASE – action sociale et insertion – personnes âgées)	mardi 19 septembre 2006
--------------------	--	-------------------------